



FICHE D'OFFRE D'ACHAT VEHICULE

MARQUE	NISSAN
TYPE	TENT30
MODELE	X-TRAIL
COULEUR	BLANC
GENRE	VOITURE PARTICULIERE
1ER MISE EN CIRCULATION	23/08/2006
N° SERIE/CHÂSSIS	JN1TENT30Z01011739
VISITE TECHNIQUE	11/2018
IMMATRICULATION	464 CMD 1
ENERGIE	GAS-OIL
PLACES ASSISES	05



CONDITIONS D'ACQUISITION D'UN VEHICULE DU CSRS

Après l'achat et le paiement d'un véhicule du CSRS, l'acquéreur devra observer les consignes ci-dessous :

- Immobiliser le véhicule jusqu'à fourniture des preuves du dédouanement ;
- Rendre les plaques d'immatriculation au CSRS après dédouanement ;
- Ne pas mettre le véhicule en circulation avec une plaque banalisée du genre CH XXX ou XXX HG 01 ;
- Procéder immédiatement à la mutation ;
- Faire toutes ces actions dans un délai de 6 mois à compter de la date de réception du présent avis

En cas de non-respect de ces consignes, le CSRS se réserve le droit de retirer le véhicule sans préavis, et de le proposer à d'autres acquéreurs.

VOTRE OFFRECFA
-------------	----------

Nom.....Contact..... Date.....Signature :.....